

DOSSIER UNIFORME

Depuis quelques semaines, des rumeurs circulent au sujet de probables changements au niveau de l'uniforme des membres patrouilleurs et spécialistes de la Sûreté du Québec.

Afin d'éclaircir la situation, je vous informe qu'il y aura bel et bien un nouvel uniforme. Des améliorations, ajouts ou changements seront apportés à une quarantaine d'articles vestimentaires et pièces d'équipement. Il est à noter que le vert demeurera la couleur distinctive de la Sûreté du Québec.

Le résultat de cette réforme est le fruit du sondage complété par plus de 3 000 membres en 2011. Par la suite, différents projets pilotes avaient été mis en place par la Sûreté qui démontre bien sa volonté d'offrir aux membres des outils de travail performants et des textiles à la fine pointe de la technologie, en plus de se doter d'une capacité attractive supplémentaire auprès des recrues potentielles.

Les articles vestimentaires nous ont été présentés le 29 avril dernier par le Directeur général, accompagné du Directeur des ressources financières et matérielles. Cette présentation a été faite sous réserve de ne pas diffuser l'information avant que le dossier soit présenté officiellement par le Directeur général lors de la Réunion des officiers et cadres de la Sûreté du Québec, le 25 mai 2016, ce que nous avons respecté.

Lors du Congrès des délégués qui aura lieu prochainement, il me fera plaisir d'informer les membres de l'assemblée des modifications et des nouvelles pièces d'équipement qui deviendront disponibles graduellement au cours des mois à venir. Ces derniers vous en feront part lors de leurs rencontres post-congrès.

Le Vice-président en santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles,



Daniel Rolland

DR/jl